

Avis de constitution

SOCIETE « AF SUPPLY TRADING » en abrégé « AFST »

Siège Abidjan Cocody ANGRE 9ème Tranche Star 12,  
Lot 651, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AF SUPPLY TRADING » en abrégé

« AFST »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Vente de matériaux de construction, Electricité, Plomberie, carrelage, menuiserie  
- Fourniture de bureau  
- Marchés publics  
- Vente de mobiliers d'aménagement et Autres activités de toutes natures

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody ANGRE 9ème Tranche Star 12, Lot 651, Ilot 29

Dirigeant(s) Mme KOFFI N'GORAN LEOPOLDINE ÉPOUSE  
COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00255 du 17/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03191/GTCA/RC/2024 du 17/01/2024

